

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL 2006 - 2007



DIVINES  
SOIRÉES

2	Lettre à la Ministre
3	Message du président
4	Conseil d'administration
5	Rapport de la directrice générale
9	Présentation
10	Synthèse de la programmation
11	Spectacles et activités
13	Rapport de la direction
14	Rapport du vérificateur
22	Effectif et personnel régulier
23	Commanditaires
24	Code d'éthique et de déontologie

#### RÉDACTION

**Michel Côté**

#### GRAPHISME ET INFOGRAPHIE DE LA COUVERTURE

**Cossette Communication-Marketing**

#### GRAPHISME ET INFOGRAPHIE DES PAGES INTÉRIEURES

**Pouliot Guay, graphistes**

#### IMPRESSION DE LA PAGE COUVERTURE

**Graphiscan**

#### IMPRESSION ET RELIURE DES PAGES INTÉRIEURES

**Imprimerie SIEL**

#### PHOTOGRAPHIE (sauf indication contraire)

**Louise Leblanc**



# LETTRE À LA MINISTRE

Madame Christine St-Pierre  
Ministre de la Culture, des Communications  
et de la Condition féminine  
225, Grande Allée Est  
Québec (Québec)  
G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), c'est avec plaisir que je vous présente, au nom des membres de la Société, le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 2007.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le président du conseil d'administration,



**Adélar Guillemette**

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

Avec une programmation riche et variée offrant le panorama le plus large possible des spectacles d'ici et d'ailleurs, 2006-2007 aura constitué une autre saison fort captivante. Le public a adhéré en grand nombre aux spectacles présentés, démontrant une fois de plus, à l'aube du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Québec, que la destinée de la capitale et celle de son Grand Théâtre ont, plus que jamais, partie étroite-ment liée.

La saison 2006-2007 constitue une étape importante pour le Grand Théâtre, à plusieurs égards. Ainsi, au cours de l'exercice précédent, le conseil d'administration avait adopté des orientations menant à l'élaboration du plan de développement stratégique 2006-2009. Pendant la dernière année, l'équipe du Grand Théâtre a donc mené à terme une série d'actions visant le rayonnement des arts de la scène, le renouvellement du public, l'accroissement de la clientèle et la maximisation des ressources. Il s'agit d'objectifs ambitieux, certes, surtout dans le contexte d'un marché du spectacle en perpétuelle redéfinition, mais le Grand Théâtre a la chance de compter sur des ressources, des partenaires et des collaborateurs essentiels à l'atteinte de ces objectifs.

Dans cette foulée, c'est un plaisir renouvelé que de signaler la place de choix qu'occupent nos organismes culturels résidents – l'Orchestre symphonique de Québec, le Théâtre du Trident, l'Opéra de Québec, le Club musical de Québec et les Grands Explorateurs – dans la renommée de notre institution. Ils constituent des partenaires de tout premier plan, permettant au Grand Théâtre de présenter une programmation d'envergure et de fidéliser différentes clientèles. Nous leur en savons gré.

Il m'est par ailleurs agréable de souligner la nomination, en janvier 2007, de madame Ann Mundy comme directrice générale. À l'emploi du Grand Théâtre depuis une douzaine d'années à titre de directrice du marketing, madame Mundy possède une longue expérience du milieu culturel et artistique de la capitale, tout en étant bien au fait des rouages administratifs internes et de ceux des partenaires extérieurs. Elle saura relever les défis qui attendent le Grand Théâtre, l'excellence culturelle lui tenant à cœur.

Au début de l'exercice financier 2006-2007, le gouvernement du Québec a accordé au Grand Théâtre un budget additionnel de 4 millions de dollars pour lequel nous l'en remercions. Cet investissement a permis un rafraîchissement majeur de la salle Louis-Fréchette et le remplacement du système de ventilation et de climatisation de l'immeuble, le rendant ainsi conforme aux normes de Kyoto.

Depuis quelques années, certaines initiatives, porteuses d'avenir pour renouveler notre public, ont été mises sur pied avec succès. Mentionnons que pour une neuvième année consécutive, le Grand Théâtre a organisé une exposition d'œuvres d'enfants. Sous le thème *Les Beautés du fleuve Saint-Laurent*, une centaine d'élèves de 8 à 15 ans de Québec et de Saint-Augustin-de-Desmaures ont ainsi animé notre galerie. Par ailleurs, pour la dixième fois, le Grand Théâtre a participé activement aux *Journées de la culture*, en octobre, invitant le public à une incursion dans les coulisses de la création avec la complicité de l'Orchestre symphonique de Québec, du Théâtre du Trident, du Théâtre de Sable et de Danse K par K.



En terminant, je désire saluer les membres du conseil d'administration qui continuent de faire preuve d'un dévouement indéfectible. Permettez-moi de remercier tout particulièrement les personnes dont le mandat s'est terminé cette saison, madame Ghila Daoust et monsieur François Fortier.

Depuis 1971, le Grand Théâtre de Québec sert à la fois de lieu d'éclosion de nombreux talents, qui par la suite rayonneront partout au Québec, voire dans le monde, et de lieu d'initiation aux arts de la scène pour de vastes segments de la population. C'est donc avec beaucoup de fierté que je rends hommage au travail et au dévouement de tout le personnel du Grand Théâtre de Québec, à quelque niveau qu'il intervienne, qui permet de maintenir bien haut la flamme de cette institution culturelle qui a toujours su, au fil des ans, se réinventer pour attirer et bien accueillir le public, toujours avide de spectacles de qualité.

Le président,

**Adélard Guillemette**



# CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Monsieur Adélarde Guillemette**  
**Président**  
Retraité
- **Monsieur Alain Lemay**  
**Vice-président**  
Architecte associé  
Lemay Michaud Architecture Design
- **Madame Dominique Fortin**  
**Secrétaire**  
Conseillère principale au Québec  
Direction générale des Communications  
Agriculture et Agroalimentaire Canada
- **Madame Johane Desjardins**  
●●● Présidente  
Version Originale inc.
- Madame Paule D. Houle**  
Retraitee
- **Monsieur Gilles Moisan**  
FCA – pratique privée
- Madame Madeleine Nadeau**  
Retraitee
- **Madame Julie Rouleau**  
Analyste conseil en développement organisationnel  
Desjardins Assurances Générales
- Monsieur François Taschereau**  
Chef de la direction  
Fortsum Solutions d'affaires inc.

- Comité exécutif
- Comité de vérification
- Comité de la galerie d'art

Au cours de l'exercice 2006-2007, le conseil d'administration a siégé à quatre reprises, alors que le comité exécutif a tenu séance à six occasions. Quant au comité de vérification, il s'est réuni deux fois.



Le bilan de nos activités en 2006-2007 se révèle très positif. Ainsi, 300 410 spectateurs ont fréquenté le Grand Théâtre à la faveur de 367 représentations, et ce, malgré une saison écourtée de deux mois en raison de la fermeture temporaire de nos salles pour cause de rénovation. Le taux d'assistance moyen a atteint 77,2% à la salle Louis-Fréchette, tandis qu'il était de 79,2% à la salle Octave-Crémazie. Notons également une importante hausse – plus de 20% – de nos présentations maison, soit un total de 105 représentations par rapport à 87 au cours de la saison 2005-2006.

Par ailleurs, cet exercice se solde par un excédent des produits sur les charges de 483 962\$. Cet excédent témoigne d'une saine gestion et s'explique surtout par une diminution, rétroactive à 2001, de l'évaluation foncière du Grand Théâtre.

Tout au cours de l'année, le Grand Théâtre a offert une programmation de qualité, qui englobait la plupart des arts de la scène. Nous avons une fois de plus relevé le défi le plus important à nos yeux : maintenir le cap en termes de rayonnement et de fréquentation.

### PROGRAMMATION MAISON TOUS AZIMUTS : CONSÉCRATION ET ÉMERGENCE

Notre propre programmation comptait sur une série de rendez-vous artistiques en synergie avec des créateurs contemporains et à la hauteur des attentes du public, que ce soit sous le signe de la consécration ou de la découverte. Parmi les artistes de renom, tant québécois qu'étrangers, ayant marqué la saison, il y avait Les Cowboys Fringants qui ont insisté pour terminer l'année et leur tournée-marathon au Grand Théâtre, tout en en profitant pour y enregistrer un album en direct. Pierre Lapointe a

donné quatre représentations de *La Forêt des mal-aimés*. Pink Martini a fait salle comble à deux reprises. André-Philippe Gagnon, Daniel Lemire, Oliver Jones et Rane Lee ont continué à séduire le public de Québec. Autre habitué du Grand Théâtre, Dumas a créé ici son plus récent spectacle, se produisant quatre fois dans nos deux salles.

Chloé Sainte-Marie, Marco Calliari, Michel Rivard, Vincent Vallières, Paul Kunigis, Samina, Effendi Jazzlab, Harry Manx en compagnie de Michael Kaeshammer, Karkwa et Uberko ont, entre autres, reflété notre profond engagement en matière de diversité culturelle. Les chanteurs français Cali, Raphaël et Thomas Fersen ainsi que Boucar Diouf, Jean-Thomas Jobin, Michel Faubert – cette fois tout en chanson –, Alain Lefèvre, Bryan Perro, The Musical Box et Michel Lauzière figuraient aussi parmi nos choix artistiques. Au nombre de nos autres belles découvertes de l'année, mentionnons les spectacles de Damien Robitaille et de Marie-Annick Lépine. En théâtre, nous avons coproduit, avec *Sortie 22*, 14 représentations d'*Oscar et la dame rose* d'Éric-Emmanuel Schmitt, cette pièce exceptionnelle mettant en vedette Rita Lafontaine.

Nous pouvons d'ailleurs constater que ces choix s'inscrivent dans les tendances musicales de l'heure, comme le démontre la présence de certains de nos invités parmi les artistes populaires en nomination au gala de l'ADISQ 2007 : Pierre Lapointe, Les Cowboys Fringants, Dumas, Damien Robitaille, Vincent Vallières et Karkwa.



En ce qui concerne les producteurs externes, ils contribuent à enrichir notre programmation. Citons le retour de Fred Pellerin qui a de nouveau fait salle comble, cette fois à la salle Louis-Fréchette. Le Grand Théâtre a aussi accueilli Ginette Reno (à cinq reprises), Kain, Éric Lapointe, Diane Dufresne, Marie-Chantal Toupin, Dennis DeYoung dont l'histoire d'amour avec Québec se poursuit toujours, *the one and only* B. B. King, Hall & Oates, Roger Hodgson, *Lord Of The Dance*, tout comme six galas du Grand Rire de Québec et la comédie musicale *Dracula*.

Enfin, certaines fondations ont utilisé nos salles pour présenter des artistes sensibles à leur bonne cause : la Fondation du Québec pour la recherche sur l'implant cochléaire (Stéphane Rousseau), la Fondation de Lauberivière (Marie-Michèle Desrosiers) et la Fondation Rire pour aider (Jean-Marc Parent).

### APPORT SUBSTANTIEL ET COMPLÉMENTAIRE DES ORGANISMES RÉSIDENTS

En 2006-2007, l'Orchestre symphonique de Québec a élaboré une programmation qui misait sur les plus belles œuvres du répertoire et mettait en vedette de nombreux solistes réputés. Parmi ces invités, mentionnons la soprano Karina Gauvin, le chef Kent Nagano et





## LA BOHÈME – Opéra de Québec

L'Orchestre symphonique de Montréal, le violoniste James Ehnes, le pianiste Louis Lortie, le chanteur Michel Rivard, la diva Natalie Choquette et l'ensemble londonien Cantabile.

L'OSQ a relevé le défi qui consistait à présenter une saison «grandIOSQe» avec, entre autres, un concert inaugural au cours duquel s'est illustrée la soprano Measha Brueggergosman. Félicitons d'emblée le chef Yoav Talmi et l'OSQ pour leur nomination au gala des prix Juno que leur avait valu le disque enregistré en compagnie de cette extraordinaire chanteuse. Autre moment fort de la saison : la *Symphonie n° 9* de Gustav Mahler, dirigée pour la première fois par Yoav Talmi et dédiée à la mémoire de son père. Soulignons aussi le succès de l'événement *Printemps Beethoven 2*, soit l'intégrale des concertos pour piano interprétée par Louis Lortie.

L'Orchestre du Conservatoire de musique de Québec a présenté trois concerts, des occasions en or pour ses étudiants d'exploiter en public leur savoir-faire.

Le Théâtre du Trident a présenté une programmation audacieuse. On abordait à la fois la guerre et l'héritage transmis d'une génération à l'autre dans *Forêts*, la dernière création de Wajdi Mouawad. Aussi au programme, le terrorisme vu par Jean-Paul Sartre dans la pièce *Les Mains sales*, une réflexion ironique sur la littérature avec *Les Combustibles* d'Amélie Nothomb et une incursion dans l'univers de la jeunesse qui se cherche, guidée par les mots de Jean-François Caron dans *Aux Hommes de bonne volonté*. Enfin, les nombreux amateurs de comédie ont pu se régaler avec un classique parmi les classiques : *Le Tartuffe* de Molière.

Les amateurs d'improvisation théâtrale ont, quant à eux, été servis à souhait en assistant au spectacle *Hommage à Robert Gravel avec les étoiles de la LNI*.

L'Opéra de Québec s'est distingué avec une remarquable version de *La Bohème*, jouée quatre soirs à guichets fermés. Ce succès est d'autant plus révélateur que la distribution était entièrement québécoise et que les costumes avaient été conçus et fabriqués à Québec. J'en profite pour féliciter notre chef éclairagiste, Serge Gingras, concepteur des magnifiques éclairages de cette production, qui lui ont mérité le prix de la Fondation de l'Opéra de Québec dans le cadre de la 21<sup>e</sup> édition des Prix d'excellence des arts et de la culture de Québec. Au printemps, l'Opéra de Québec a présenté un émouvant *Roméo et Juliette*, qui a également été accueilli favorablement.

Le Club musical de Québec a fait honneur à son excellente réputation en proposant encore des récitals qui ont attiré des milliers de mélomanes. Soulignons, en exclusivité canadienne, le magistral concert donné par le violoniste Gidon Kremer et le pianiste Krystian Zimerman. Un moment d'anthologie!

## DE LA DANSE POUR TOUS

Cinq spectacles ont créé l'événement dans le cadre de notre saison *Extrêmement danse*. Les amateurs de ballet ont eu l'occasion de voir Anik Bissonnette pour la dernière fois avec Les Grands Ballets Canadiens de Montréal. Il y a eu des salles archicomblées à la fois pour la Compagnie Marie Chouinard (*bODY\_rEMIX*)/les\_vARIATIONS\_gOLDBERG) et Louise Lecavalier (trois soirs durant!). Le Ballet Preljocaj avec *Les 4 Saisons...* et Puzzle Danse faisaient aussi partie de cette saison qui fut immensément populaire.

Nous avons créé un nouveau type d'abonnement afin d'attirer davantage de spectateurs à nos spectacles de danse. L'abonnement *Extrêmement danse* a donc fait l'objet d'une mise en marché élaborée. Nous avons privilégié une campagne de marketing soutenue avec, entre autres, des annonces à la télévision, un dépliant-affiche, une banderole géante à l'extérieur et une page Internet. Résultat : la danse a connu un succès sans précédent, le nombre



## FORÊTS – Théâtre du Trident

D'autre part, le violoniste Pinchas Zukerman a dirigé l'Orchestre du Centre national des Arts et Peter Oundjian, l'Orchestre symphonique de Toronto.



d'abonnés ayant quadruplé. Nous avons également tenu des activités de sensibilisation avec la participation de notre porte-parole, la chorégraphe Karine Ledoyen, afin de mieux faire connaître cet art des plus exigeants.

## INITIATIVES POUR RENOUVELER ET ACCROÎTRE LE PUBLIC

Le Grand Théâtre a proposé des spectacles destinés au jeune public, dont le magnifique *Harmonie* du Théâtre de la Dame de Cœur – conte fantastique et environnemental alliant marionnettes géantes et effets multimédias – ainsi que des prestations de Chantois et du groupe Les Petites Tounes.

Les organismes résidents ont contribué à nos efforts visant à renouveler le public. L'OSQ a donc poursuivi sa mission éducative auprès des plus jeunes en présentant des *Matinées symphoniques* pour les élèves du primaire et des activités *Notes à répétition* pour ceux du secondaire. L'OSQ a également proposé trois Concerts Famille avec, entre autres, la participation de Gilles Vigneault pour *Les Quatre Saisons de Piquot*. Quant au Théâtre du Trident, il a inscrit à son calendrier des représentations pour les établissements scolaires, assorties d'activités visant à sensibiliser les jeunes à l'expérience théâtrale.

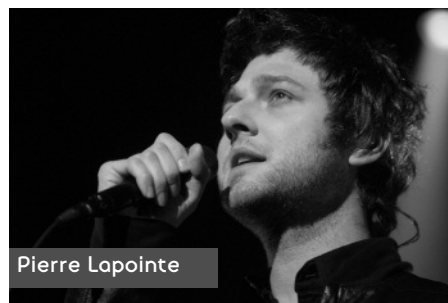
Perpétuant une longue tradition, le Grand Théâtre a organisé tout au long de l'année diverses activités d'animation, dont plusieurs en collaboration avec nos résidents dans le cadre des *Journées de la culture*. Notre série de *neuf Croissants-Musique* – dont le guitariste français Michel Gentils, le Montréal Guitare Trio, Marianne Trudel et Alain Boies, le Trio Derome Guilbeault Tanguay, Strada, Galitcha et le pianiste Louis Gérin – a permis au public, de plus en plus nombreux, d'apprécier, gratuitement, surtout le jazz et les musiques du monde dans une ambiance chaleureuse et décontractée. Les Midis Musique, également gratuits, tablaient comme d'habitude sur de talentueux jeunes interprètes issus du Conservatoire de musique de Québec.

Par ailleurs, la galerie du Grand Théâtre a accueilli différents artistes de la région, qui ont pu ainsi faire connaître leurs œuvres au grand public. Je remercie, à cet égard, les membres du comité de la galerie de leur contribution exemplaire.

## FORMULE D'ABONNEMENT TRÈS CIBLÉE

La mise en place de formules d'abonnement auprès d'un public bien ciblé favorise le renouvellement du public et l'accroissement de notre clientèle.

Nos forfaits *Foule cool* pour les jeunes, mis sur pied en 2000, continuent à croître en popularité. Par conséquent, le public cible a été élargi : alors que cette formule était uniquement accessible aux personnes de 15 à 25 ans, elle est maintenant offerte aux 15 à 30 ans, ce qui permet à un plus grand nombre de spectateurs de profiter de cet abonnement particulièrement flexible et abordable.



Pierre Lapointe

## INNOVATIONS EN BILLETTERIE

Toujours à l'affût des nouvelles technologies en matière de billetterie, le Grand Théâtre a continué sur sa lancée informatique en mettant en ligne son billet électronique. Notre théâtre est ainsi devenu le premier lieu de diffusion à offrir ce type de billet dans la région. Par ailleurs, soulignons la diligence du service de la billetterie à l'égard de la saison *Extrêmement danse*, ce qui nous a permis de vendre les billets en abonnement sur notre site transactionnel.

Parallèlement, notre site Internet est de plus en plus fréquenté. Ainsi, de septembre 2006 à août 2007, nous avons enregistré 220 000 visites sur le site [grandtheatre.qc.ca](http://grandtheatre.qc.ca), une augmentation de 25 % par rapport à 2005-2006. Cela confirme le rôle essentiel de cet outil de communication.

## RÉNOVATIONS MAJEURES

Des travaux d'envergure ont été réalisés au cours du présent exercice financier. Ces travaux ont surtout été effectués à la salle Louis-Fréchette laquelle, sauf pour le rembourrage des fauteuils d'origine au cours des années 1980, n'avait pas été rénovée depuis son inauguration. Tous les fauteuils et le couvre-plancher ont donc été remplacés. Des panneaux réversibles ont été installés afin d'améliorer l'acoustique de la salle. Soulignons l'extraordinaire collaboration du personnel des services scéniques et de l'immeuble, ainsi



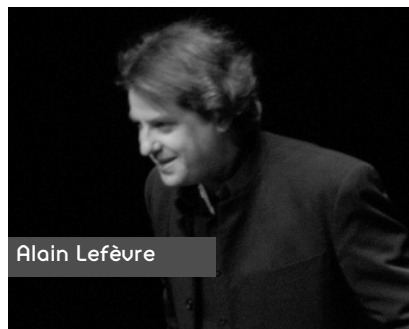




que des architectes, ingénieurs, scénographes, acousticiens, décorateurs et artisans, qui ont tous fait en sorte que la salle Louis-Fréchette soit prête à temps – un véritable exploit ! – pour le lancement et le tout premier spectacle de la saison 2007-2008.

À la salle Octave-Crémazie, nous avons procédé à des travaux d'isolation acoustique. Mentionnons également l'installation d'un nouveau système de climatisation et la réfection complète des toilettes du hall principal.

La saison 2006-2007 a donc été marquée par des investissements importants. Au cours du prochain exercice, nous devons poursuivre dans cette voie afin d'effectuer certains travaux urgents de mise aux normes. À cette fin, nous devons utiliser une partie des sommes dégagées en fin d'année financière.



## PARTENAIRES ET COLLABORATEURS

En terminant, je tiens à remercier nos partenaires d'affaires: Alex Coulombe Itée (Pepsi), Unibroue, Perrier, Groupe Restos Plaisirs, le 47<sup>e</sup> Parallèle et Charton-Hobbs. Leur appui de longue date représente une aide précieuse, toujours fort appréciée.

En juin, la convention collective des employés de bureau et de soutien a été renouvelée. Nous nous réjouissons de cette entente qui sera en vigueur jusqu'en 2010. L'harmonie des relations de travail demeure l'une de nos priorités.

Si les artistes et les concepteurs constituent le cœur et l'âme du Grand Théâtre, il ne faut pas négliger l'apport de toutes les autres personnes qui y consacrent temps et énergie. Je remercie le conseil d'administration et tout particulièrement le président, monsieur Adélarde Guillemette, qui a profité de sa longue expérience pour mener à terme de nombreux projets garants de la bonne gouvernance de la Société. Je désire également souligner l'étroite collaboration de tout le personnel en cette année marquée par d'importants travaux et un changement à la direction générale, ce qui a exigé une adaptation certaine de tous. Ajoutons qu'à la lecture de ce rapport, vous aurez constaté que c'est pour moi un honneur et un privilège de diriger le Grand Théâtre, une institution dynamique qui a su imposer sa marque sur la scène culturelle de Québec et du Québec.



Enfin, je m'empresse de remercier le public – notre raison d'être –, toujours prêt à partager les coups de cœur qui nous passionnent.

La directrice générale,

Ann Mundy



## MISSION

Depuis 36 ans, le Grand Théâtre se révèle un organisme majeur en matière de diffusion des arts de la scène et favorise, à ce titre, l'épanouissement culturel des citoyens de la capitale et de l'est du Québec. En vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* adoptée en 1982, son rôle consiste à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale.

Comme société d'État, le Grand Théâtre doit s'acquitter d'une double mission : d'une part, promouvoir et rendre accessibles au plus grand nombre de personnes les arts de la scène dans la grande région de Québec. D'autre part, le Grand Théâtre doit procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs.

## UN LIEU UNIQUE DE DIFFUSION

Le Grand Théâtre abrite deux salles de spectacles hautement polyvalentes : Louis-Fréchette qui peut accueillir 1 887 spectateurs et Octave-Crémazie avec ses 519 places. On y retrouve également le Conservatoire de musique de Québec, le Théâtre de Sable, une compagnie de marionnettes de réputation internationale, et deux salles de répétition. Une galerie d'art offre à des artistes la possibilité de faire connaître leur art auprès de la clientèle du Grand Théâtre.

Ce complexe culturel possède toutes les installations requises pour la présentation de spectacles les plus divers : chanson, comédie musicale, concerts, récitals, théâtre, danse, opéra, humour et ciné-conférences.

Le Grand Théâtre est également le foyer de quatre institutions culturelles parmi les plus importantes de notre région, tant par leur renommée respective que par leur influence dans le milieu : l'Orchestre symphonique de Québec, le Théâtre du Trident, l'Opéra de Québec et le Club musical de Québec.

Ce choix historique du Grand Théâtre comme lieu unique de diffusion était déjà un bel exemple de rationalisation. Grâce à leur présence au Grand Théâtre, ces organismes profitent d'une série d'avantages et de services, que ce soit au niveau des installations, des équipements ou du soutien artistique lors de certaines activités de production.

## PRIORITÉ AU RAYONNEMENT DES ARTS DE LA SCÈNE ET AU RENOUVELLEMENT DU PUBLIC

En décembre 2006, le conseil d'administration adoptait le troisième plan de développement stratégique du Grand Théâtre. Le rayonnement des arts de la scène, le renouvellement du public et l'accroissement de la clientèle sont au centre de sa mission et au cœur de ses préoccupations. Le Grand Théâtre entend consolider son rôle de diffuseur majeur, auprès d'un public varié, conformément aux grandes orientations de sa loi.



# SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION

## SALLE LOUIS-FRÉCHETTE

	Nombre de spectacles	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs	Pourcentage d'assistance	Productions, présentations ou coproductions de la Société
Opéra	3	9	15 349	95,05	–
Comédie musicale	1	2	3 130	84,54	–
Concerts symphoniques	27	38	54 523	79,63	1
Récitals classiques	7	7	10 134	76,54	–
Danse	7	8	11 540	67,35	5
Variétés	27	48	68 121	74,45	26
Ciné-conférences	7	27	38 906	76,37	–
Exercices pédagogiques	6	6	5 604	78,35	–
Fonctions privées	11	11	11 245	93,79	4
Jeune public	9	16	13 672	87,36	2
Portes ouvertes	1	1	800	100,00	1
	<b>106</b>	<b>173</b>	<b>233 024</b>	<b>77,18</b>	<b>39</b>

## SALLE OCTAVE-CRÉMAZIE

Théâtre	8	128	54 203	81,73	14
Variétés	15	18	5 894	61,96	18
Fonctions privées	5	8	2 168	100,00	6
Danse	1	3	1 420	91,20	3
Jeune public	3	3	829	58,09	3
	<b>32</b>	<b>160</b>	<b>64 514</b>	<b>79,24</b>	<b>44</b>

## FRÉQUENTATION PAR SALLE

	Assistance totale	Nombre de représentations	Pourcentage d'assistance	Productions, présentations ou coproductions de la Société
Louis-Fréchette	233 024	173	77,18	39
Octave-Crémazie	64 514	160	79,24	44
<b>Sous-total</b>	<b>297 538</b>	<b>333</b>	<b>–</b>	<b>83</b>
Foyer de la salle Louis-Fréchette	2 872	34	75,14	22
<b>Total</b>	<b>300 410</b>	<b>367</b>	<b>77,62</b>	<b>105</b>

## NOMBRE DE JOURS D'UTILISATION PAR SALLE

	Louis-Fréchette	Octave-Crémazie	Foyers
Représentations	166	148	27
Montage, démontage et répétitions	52	52	–
<b>Total</b>	<b>218</b>	<b>200</b>	<b>27</b>



Thomas Fersen

## SPECTACLES ET ACTIVITÉS

### CHANSON ET VARIÉTÉS

#### Salle Louis-Frédérique

Hall & Oates

Pink Martini

*Queen, It's A Kinda Magic*

Roger Hodgson

Oliver Jones avec Raneé Lee

Jean-Thomas Jobin

*In The Air Tonight* – Hommage à Phil Collins avec Steve Gagné

André-Philippe Gagnon

Marie-Chantal Toupin

*Hommage à Robert Gravel avec les étoiles de la LNI*

The Musical Box

Les Cowboys Fringants

Éric Lapointe et ses invités

*Harmonie* (famille)

Pierre Lapointe

Raphaël

Kaïn

Thomas Fersen

Diane Dufresne

Michel Rivard

Ginette Reno

Daniel Lemire

Dumas

Paco Peña & son ensemble de flamenco

B. B. King

Fred Pellerin

Dennis DeYoung

Galas du Grand Rire de Québec

#### Salle Octave-Crémazie

Paul Kunigis

Chloé Sainte-Marie

Boucar Diouf

Effendi Jazzlab

Samina

Cali

Harry Manx et Michael Kaeshammer

Karkwa

Marco Calliari

Les Petites Tounes (famille)

Michel Faubert

Dumas

Vincent Vallières

Bryan Perro

Michel Lauzière

Marie-Annick Lépine

Chantois (famille)

Damien Robitaille

### COMÉDIE MUSICALE

*Dracula, entre l'amour et la mort*

### DANSE

Ballet Preljocaj: *Les 4 Saisons...*

Compagnie Marie Chouinard: *bODY\_rEMIX|les\_vARIATIONS\_gOLDBERG*

*Puzzle Danse* de Ginette Laurin, Jean-Claude Gallotta, Estelle Claretton et Isira Makuloluwé

Louise Lecavalier: *Créations*

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal: *Noces et TooT*

La La La Human Steps: *Amjad*

*Lord Of The Dance*

Les Grands Ballets de Tahiti

### MUSIQUE SYMPHONIQUE

#### Orchestre symphonique de Québec

*Incomparable Measha* avec Measha Brueggergosman

*Légendes musicales* avec Ian Parker

*Dans le style du Boston Pops*

*Hommage à Richard Verreau* avec Peter McGillivray

*Grandes retrouvailles* avec Simon Streatfeild et Misha Dichter

*Tout simplement, Michel Rivard*

*En avant, harpe et contrebasse!* avec Isabelle Fortier et Étienne Lépine-Lafrance

*Chostakovitch a cent ans!* avec Alexander Korsantia et Geoff Thompson

*Deux maîtres, deux imaginaires* avec Pascale Giguère

*Œuvre et voix mystiques* avec Klauspeter Seibel, Karina Gauvin, Colin Balzer, Nathaniel Watson et le Chœur de l'OSQ

*Le chant du cygne* avec les Orchestres de la Faculté de musique de l'Université Laval et du Conservatoire de musique de Québec

*La complainte des dames de ces messieurs* avec Natalie Choquette

*Un retour attendu* avec Bramwell Tovey et Alexander Gavrylyuk

*Une Saint-Valentin bien au chaud* avec Robert Bonfiglio

*Étincelles germaniques* avec Gábor Hollerung et Emmanuelle Bertrand

*Harmonie et humour anglais* avec le quatuor vocal Cantabile

*Musiques en mosaïque* avec le Trio Frontenac

*Au cœur de la Russie* avec James Ehnes

*Le roi Louis* avec Louis Lortie

*Voyage musical* avec René Dupéré et Élise Velle

*Grieg, chantre nordique* avec Nathalie Paulin et le Chœur de l'OSQ

*Printemps Beethoven<sup>2</sup>* avec Louis Lortie

*Les Quatre Saisons de Piquot* avec Gilles Vigneault

*Cirque symphonique* avec les Productions Arcadian

*Pierre et le loup* avec le Magic Circle Mime

#### Orchestre symphonique de Montréal

*Nagano dans la capitale* avec Kent Nagano et Michael Schade

#### Orchestre du Centre national des Arts

*D'une capitale à l'autre* avec Pinchas Zukerman

#### Orchestre symphonique de Toronto

*De Toronto à Québec* avec Peter Oundjian et Leila Josefowicz

#### Concerts de l'Orchestre du Conservatoire de musique de Québec

### RÉCITALS ET CONCERTS

#### Club musical de Québec

Pieter Wispelwey et Dejan Lazic

Stephen Hough

Gidon Kremer et Krystian Zimerman

Garrick Ohlsson, Janina Fialkowska et les Canadian Chamber Players

Le Quatuor Pacifica

Isabel Bayrakdarian et Serouj Kradjian

#### Autre

Alain Lefèvre



# SPECTACLES ET ACTIVITÉS

## OPÉRA

### Opéra de Québec

*La Bohème* de Puccini  
*Le Gala*  
*Roméo et Juliette* de Gounod

## THÉÂTRE

### Théâtre du Trident

*Aux Hommes de bonne volonté* de Jean-François Caron  
*Les Combustibles* d'Amélie Nothomb  
*Les Mains sales* de Jean-Paul Sartre  
*Forêts* de Wajdi Mouawad  
*Le Tartuffe* de Molière  
Les Mécènes

### Théâtres d'Ailleurs

*Hey Girl!*

### Autre

*Oscar et la dame rose* d'Éric-Emmanuel Schmitt avec Rita Lafontaine

## CINÉ-CONFÉRENCES

### Les Grands Explorateurs

*Venise la magnifique*  
*Yémen, la route de l'encens*  
*La France des cathédrales*  
*Hawaii, perle du Pacifique*  
*Mauritanie, du désert à la mer*  
*Inde, du Rajasthan au Cachemire*  
*Québec, de Montréal à Kuujuaq*

## ANIMATION

### Croissants-Musique

Montréal Guitare Trio  
Michel Gentils – guitariste  
Aveladeen – musique celtique  
Kamendja – musiques du monde  
Strada – musique traditionnelle  
Louis Gérin – pianiste  
Marianne Trudel – pianiste  
Trio Derome Guilbeault Tanguay – jazz  
Galitcha – musiques du monde

## Midis Musique

Miodrag Zerdoner – guitariste et Louis-David Bédard – haute-contre  
Pierre-Antoine Tremblay – cor et Myriam Bergeron – euphonium  
Sarah Bérubé-Lalancette – trombone et Guillaume Durand – clarinettiste  
Peggy Bélanger – soprano et Karine Vermette – cor  
Valeriya Timofeeva – piano et Guillaume Dupuis – tuba  
Ghislain Dubé – pianiste et Paul-Éric Cordey – clarinettiste  
Cédric Giguère – guitariste et Arte Brunelle – violoniste  
Ève Martin – soprano et Sara Charbonneau-Michaud – harpiste  
Michèle Côté-Lévesque – trompettiste et Ian Simpson – contrebassiste

## Autre

Journées de la Culture

## FONCTIONS PRIVÉES

Fête de la reconnaissance de l'organisme Portage  
Soirée de reconnaissance des bénévoles de la ville de Québec : Gary Kurtz  
La Grande Dégustation avec Francis Cabrel au profit de la Fondation les Petits Trésors  
Fondation Lauberivière : Marie-Michèle Desrosiers  
Conférence de la Commission d'accès à l'information  
RIDEAU: Compagnie Marie Chouinard, Dulcinée Langfelder et cie, Compagnie de danse Sursaut et Théâtre Triangle Vital  
Soirée Rythme FM  
Cérémonie annuelle de l'engagement de l'ingénieur  
Fondation canadienne Rire pour aider : *Scène de vie* avec Jean-Marc Parent  
Fondation du Québec pour la recherche sur l'implant cochléaire: Stéphane Rousseau  
Les Homardises – Fondation Cité Joie

## ARTS VISUELS

Lorraine Boudreault – huile  
Daniel Bonneau – acrylique et dessin à l'encre  
Thérèse Levasseur – acrylique sur toile et sur collage  
Claude Alain – huile  
Claire Fontaine – huile  
Louise Rivard – photographies  
Isabelle Lockwell – acrylique  
Concours de créations d'enfants – *Les Beautés du fleuve Saint-Laurent*  
Hélène Cossette – aquarelle et acrylique



Michel Rivard

## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

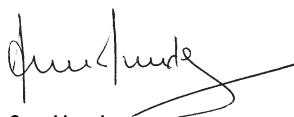
Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration, qui doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

La directrice générale,



Ann Mundy

Le directeur de l'administration,



Jean-François Fusey, CA

Québec, le 23 novembre 2007

# RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

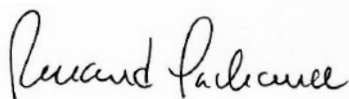
À l'Assemblée nationale,

J'ai vérifié le bilan de la Société du Grand Théâtre de Québec au 31 août 2007 ainsi que les états des résultats, de l'évolution des soldes de Fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 août 2007, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le Vérificateur général du Québec,



**Renaud Lachance, CA**

Québec, le 23 novembre 2007

## RÉSULTATS

### DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2007

	<b>2007</b>			<b>2006</b>
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Total	Total
<b>PRODUITS</b>				
Subventions du gouvernement du Québec (NOTE 3)	5 192 143 \$	– \$	5 192 143 \$	4 680 420 \$
Gain sur règlement d'un litige (NOTE 4)	430 514	–	430 514	–
Production et présentation de spectacles (NOTE 5)	1 601 169	–	1 601 169	1 508 670
Billetterie	1 777 326	–	1 777 326	1 815 172
Location de salles	806 338	–	806 338	840 741
Services scéniques	872 496	–	872 496	898 121
Services à la clientèle	112 518	–	112 518	104 859
Stationnements	104 294	–	104 294	103 727
Intérêts	120 829	–	120 829	94 999
Autres	54 196	–	54 196	49 925
	<b>11 071 823</b>	<b>–</b>	<b>11 071 823</b>	<b>10 096 634</b>
<b>CHARGES</b>				
Traitement et avantages sociaux	3 476 330	–	3 476 330	3 465 699
Frais artistiques	859 786	4000	863 786	814 543
Entretien et réparations de la bâtisse	1 121 584	–	1 121 584	945 438
Frais de vente de la billetterie	736 365	–	736 365	753 630
Publicité (NOTE 5)	597 282	21 072	618 354	636 034
Assurances, taxes municipales et scolaires	931 077	–	931 077	517 943
Électricité	420 355	–	420 355	408 274
Gardiennage	251 836	–	251 836	252 048
Achats, entretien et réparations d'équipements	223 187	–	223 187	369 536
Transport et communications	123 484	–	123 484	104 101
Fournitures	56 841	–	56 841	108 514
Honoraires professionnels	43 410	–	43 410	34 407
Location d'équipements	19 457	–	19 457	27 113
Frais financiers	554 746	–	554 746	536 823
Amortissement des immobilisations corporelles	1 172 121	–	1 172 121	1 142 591
	<b>10 587 861</b>	<b>25 072</b>	<b>10 612 933</b>	<b>10 116 694</b>
<b>EXCÉDENT (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>483 962 \$</b>	<b>(25 072) \$</b>	<b>458 890 \$</b>	<b>(20 060) \$</b>

## ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

### DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2007

	<b>2007</b>			<b>2006</b>
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Total	Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	138 916 \$	980 893 \$	1 119 809 \$	1 139 869 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	483 962	(25 072)	458 890	(20 060)
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>622 878 \$</b>	<b>955 821 \$</b>	<b>1 578 699 \$</b>	<b>1 119 809 \$</b>



# BILAN


AU 31 AOÛT 2007

	2007			2006
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Total	Total
<b>ACTIF</b>				
<b>À court terme</b>				
Encaisse	990 255 \$	– \$	990 255 \$	1 122 435 \$
Dépôts à terme (NOTE 6)	1 354 800	–	1 354 800	1 352 237
Créances	1 020 355	–	1 020 355	444 625
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	–	955 821	–	–
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (NOTE 7)	1 278 693	–	1 278 693	1 254 386
Fournitures	87 667	–	87 667	77 838
Frais payés d'avance	444 039	–	444 039	227 742
	5 175 809	955 821	5 175 809	4 479 263
<b>Encaisse réservée pour le maintien des actifs</b>	17 856	–	17 856	84 036
<b>Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (NOTE 7)</b>	12 000 020	–	12 000 020	9 319 553
<b>Immobilisations corporelles (NOTE 8)</b>	23 715 806	–	23 715 806	21 639 802
<b>Frais reportés</b>	46 622	–	46 622	54 396
	<b>40 956 113 \$</b>	<b>955 821 \$</b>	<b>40 956 113 \$</b>	<b>35 577 050 \$</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>À court terme</b>				
Emprunts bancaires (NOTE 9)	3 648 518 \$	– \$	3 648 518 \$	1 124 726 \$
Dépôts – ventes de billets	1 325 420	–	1 325 420	1 109 694
Charges à payer et frais courus	2 505 481	–	2 505 481	1 128 575
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	955 821	–	–	–
Intérêts courus	181 240	–	181 240	201 615
Subventions reportées du gouvernement du Québec (NOTE 10)	54 842	–	54 842	163 757
Produits perçus d'avance	–	–	–	47 775
Versements sur la dette à long terme (NOTE 11)	1 026 373	–	1 026 373	1 026 373
	9 697 695	–	8 741 874	4 802 515
<b>Subventions reportées du gouvernement du Québec (NOTE 10)</b>	19 204 788	–	19 204 788	17 197 601
<b>Dette à long terme (NOTE 11)</b>	6 809 182	–	6 809 182	7 835 555
	35 711 665	–	34 755 844	29 835 671
<b>AVOIR</b>				
Apport du gouvernement du Québec (NOTE 12)	4 621 570	–	4 621 570	4 621 570
Solde de Fonds	622 878	955 821	1 578 699	1 119 809
	5 244 448	955 821	6 200 269	5 741 379
	<b>40 956 113 \$</b>	<b>955 821 \$</b>	<b>40 956 113 \$</b>	<b>35 577 050 \$</b>

Engagements (NOTE 13)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

  
Adélar Guillemette

  
Dominique Fortin

# FLUX DE TRÉSORERIE

## DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2007

	<b>2007</b>			<b>2006</b>
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Total	Total
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>				
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	483 962 \$	(25 072) \$	458 890 \$	(20 060) \$
Ajustements pour :				
Amortissement des subventions reportées	(1 808 568)	-	(1 808 568)	(1 962 227)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 172 121	-	1 172 121	1 142 591
Amortissement des frais reportés	7 774	-	7 774	8 049
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(6 185)	-	(6 185)	-
	(150 896)	(25 072)	(175 968)	(831 647)
Variations des éléments liés à l'exploitation :				
Créances	(575 730)	-	(575 730)	181 631
Fournitures	(9 829)	-	(9 829)	1 236
Frais payés d'avance	(216 297)	-	(216 297)	13 143
Subventions à recevoir	(2 704 774)	-	(2 704 774)	5 824
Frais reportés	-	-	-	(18 288)
Dépôts – ventes de billets	215 726	-	215 726	(138 075)
Charges à payer et frais courus	32 215	-	32 215	(348 230)
Intérêts courus	(20 375)	-	(20 375)	(26 030)
Subventions reportées	3 706 840	-	3 706 840	1 116 043
Revenus perçus d'avance	(47 775)	-	(47 775)	(61 412)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	229 105	(25 072)	204 033	(105 805)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>				
Emprunts bancaires	2 523 792	-	2 523 792	216 720
Dette à long terme	-	-	-	2 612 571
Remboursement de la dette à long terme	(1 026 373)	-	(1 026 373)	(2 675 908)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 497 419	-	1 497 419	153 383
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>				
Encaisse réservée pour le maintien des actifs	66 180	-	66 180	6 263
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 903 434)	-	(1 903 434)	(382 309)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	6 185	-	6 185	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 831 069)	-	(1 831 069)	(376 046)
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>				
	(104 545)	(25 072)	(129 617)	(328 468)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	2 474 672	-	2 474 672	2 803 140
VIREMENT INTERFONDS	(25 072)	25 072	-	-
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (NOTE 14)	<b>2 345 055 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>2 345 055 \$</b>	<b>2 474 672 \$</b>

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2007

## 1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

La Société du Grand Théâtre de Québec, personne morale au sens du Code civil, instituée en vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer le Grand Théâtre de Québec ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités par les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*, la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

### Comptabilité par fonds

Le Fonds des opérations présente les opérations courantes de la Société.

Le Fonds de développement culturel a pour but de soutenir les projets et les activités qui contribuent à alimenter la vie culturelle d'activités artistiques diversifiées, à sensibiliser et développer de nouveaux publics ainsi qu'à favoriser l'accès de la population aux créations d'artistes d'ici et d'ailleurs. Il est constitué, à l'exception des intérêts qu'il produit, de virements du Fonds des opérations, de dons, de commandites ou de toutes autres contributions extérieures. À cela s'ajoute le produit de la vente de billets associée à la présentation des productions issues de ce Fonds.

### Constataion des produits

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Les produits affectés sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les subventions à recevoir relatives aux immobilisations et à leur maintien sont inscrites dans l'exercice au cours duquel la Société réalise les travaux ou a obtenu le financement donnant droit à ces subventions.

### Immobilisations corporelles

Le terrain et la bâtisse, acquis du gouvernement du Québec pour une valeur symbolique, sont comptabilisés selon l'évaluation municipale à la date d'acquisition. Les autres acquisitions sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la

main-d'œuvre directe, les honoraires professionnels et les autres frais directs. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit:

Bâtisse	40 ans
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	15 ans
Équipement technique de scène	10 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans

### Frais reportés

L'escompte et les frais d'émission de la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de la dette à laquelle ces frais se rapportent.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie l'encaisse et des placements temporaires, très liquides, facilement convertibles en un montant connu d'espèces dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

### Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interentreprises à prestations déterminées gouvernemental compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

## 3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2007	2006
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Frais de fonctionnement*	2 946 814 \$	2 359 255 \$
Intérêts sur la dette à long terme	545 676	524 449
Amortissement des subventions reportées du gouvernement du Québec**	1 699 653	1 796 716
	<b>5 192 143 \$</b>	<b>4 680 420 \$</b>

\* La subvention de fonctionnement tient compte des taxes foncières de 657 430 \$ (2006: 218 927 \$) assumées par la Société. De plus, la subvention tient compte de l'obligation de la Société de loger gratuitement le Conservatoire de musique de Québec, selon les conditions rattachées au transfert de propriété du terrain et de la bâtisse. La valeur comptable de cette obligation s'élève à 436 454 \$ (2006: 455 388 \$) et se compose de la part attribuable au Conservatoire de musique de Québec pour les frais de fonctionnement et les taxes foncières.

\*\* En plus d'inclure une somme pour l'amortissement des immobilisations corporelles, ce montant inclut une somme pour l'amortissement des frais reportés ainsi qu'une somme ayant servi à financer des charges de nature courante relatives au maintien des immobilisations. Le total se répartit comme suit:

	2007	2006
Immobilisations corporelles	1 172 121 \$	1 142 591 \$
Frais reportés	7 774	8 049
Entretien et réparations	478 925	472 521
Services scéniques	40 833	173 555
	<b>1 699 653 \$</b>	<b>1 796 716 \$</b>

### 4. GAIN SUR RÈGLEMENT D'UN LITIGE

En vertu d'une décision du Tribunal administratif du Québec, le rôle d'évaluation foncière de l'immeuble appartenant à la Société a été modifié et ce, rétroactivement à l'année civile 2001. Le gain résultant du règlement inclut un montant de 127 737 \$ à titre de revenus d'intérêts.

### 5. PRODUCTION ET PRÉSENTATION DE SPECTACLES

La Société effectue avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites aux résultats de la Société à la juste valeur des biens et services échangés, augmentant ainsi les produits relatifs à la production de spectacles et les charges de publicité du Fonds des opérations pour un montant de 184 515 \$ (2006: 230 491 \$).

### 6. DÉPÔTS À TERME

Les dépôts à terme portent intérêt à un taux variant de 2,55 % à 4,37 % (2006: 2,55 % à 4,00 %).

### 7. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à court terme correspondent aux intérêts courus sur la dette à long terme, aux intérêts payés et non remboursés sur les emprunts bancaires et aux remboursements de capital sur la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice.

Quant à celles présentées à long terme, elles représentent le total des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations et à leur maintien, diminué des remboursements de capital sur la dette à long terme à faire au cours du prochain exercice. Ces subventions sont encaissables en fonction des versements sur la dette à long terme y afférant.

### 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2007			2006
	Coût ou valeur attribuée	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrain	4 621 570 \$	— \$	4 621 570 \$	4 621 570 \$
Bâtisse	23 901 091	10 307 346	13 593 745	14 191 272
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	7 844 498	3 708 416	4 136 082	1 553 639
Équipement technique de scène	5 974 825	4 695 038	1 279 787	1 207 436
Ameublement et équipement de bureau	396 180	317 588	78 592	47 795
Équipement informatique	229 198	223 168	6 030	18 090
	<b>42 967 362 \$</b>	<b>19 251 556 \$</b>	<b>23 715 806 \$</b>	<b>21 639 802 \$</b>

### 9. EMPRUNTS BANCAIRES

La Société détient, auprès d'une institution financière, une marge de crédit pour son fonctionnement renouvelable annuellement au 30 novembre. Les sommes empruntées sont autorisées par le gouvernement du Québec jusqu'à concurrence de 800 000 \$ et portent intérêt au taux préférentiel. Au 31 août 2007, cette marge de crédit n'était pas utilisée par la Société.

Le gouvernement du Québec a autorisé la Société à contracter les emprunts suivants relatifs au maintien des immobilisations:

	2007	2006
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant maximum de 841 300 \$ portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 31 octobre 2007.	798 000 \$	557 000 \$
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant maximum de 840 700 \$ portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 31 octobre 2007.	715 006	460 006
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant maximum de 816 700 \$ portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 31 octobre 2007.	534 512	107 720
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant maximum de 808 200 \$ portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 31 octobre 2007.	120 000	—
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant maximum de 4 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel échéant le 31 octobre 2007.	1 481 000	—
	<b>3 648 518 \$</b>	<b>1 124 726 \$</b>

Le montant maximum autorisé par le gouvernement du Québec pour les emprunts bancaires relatif au maintien des actifs s'élève à 7 306 900 \$ (2006: 2 498 700 \$).

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2007

## 10. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions reportées ont trait aux immobilisations et à leur maintien, aux frais reportés, aux impôts fonciers et autres charges des exercices futurs. Les variations survenues dans le solde sont les suivantes :

	2007	2006
Solde au début	17 361 358 \$	18 207 542 \$
Subventions constatées à titre de produits de l'exercice	(1 289 948)	(1 347 341)
	16 071 410	16 860 201
Subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges des exercices futurs	3 188 220	501 157
	19 259 630	17 361 358
Subventions destinées à couvrir les charges du prochain exercice	(54 842)	(163 757)
Solde à la fin	<u>19 204 788 \$</u>	<u>17 197 601 \$</u>

## 11. DETTE À LONG TERME

	Taux effectif	2007	2006
<b>Emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec</b>			
• Taux fixe de 6,0364 %, remboursable par versements annuels de 182 369 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre 2009 et par un versement de 1 276 580 \$ le 1 <sup>er</sup> décembre 2010	4,66 %	1 823 686 \$	2 006 054 \$
• Taux fixe de 4,311 %, remboursable par versements annuels de 42 293 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> octobre 2008	4,50 %	84 586	126 878
• Taux fixe de 5,343 %, remboursable par versements annuels de 211 837 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> octobre 2013	4,75 %	1 482 858	1 694 695
• Taux fixe de 4,106 %, remboursable par versements annuels de 217 892 \$ jusqu'au 10 mai 2010	4,65 %	653 676	871 568
• Taux fixe de 4,90 %, remboursable par versements annuels de 110 726 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	5,00 %	1 439 435	1 550 161
• Taux fixe de 4,622 %, remboursable par versements annuels de 174 933 \$ jusqu'au 31 mars 2016	4,85 %	1 574 396	1 749 329
• Taux fixe de 4,692 %, remboursable par versements annuels de 86 324 \$ jusqu'au 31 mars 2016	4,85 %	776 918	863 243
		7 835 555	8 861 928
Versements échéant en deçà d'un an		1 026 373	1 026 373
		<u>6 809 182 \$</u>	<u>7 835 555 \$</u>

Les montants des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

2008	1 026 373 \$
2009	1 026 373
2010	984 080
2011	1 860 400
2012	583 820

## 12. APPORT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le montant d'apport du gouvernement du Québec correspond à l'évaluation municipale du terrain à la date d'acquisition.

## 13. ENGAGEMENTS

La Société a des engagements envers des fournisseurs de services pour l'entretien et la réparation de la bâtisse ainsi que des équipements. Les paiements minimums futurs concernant ces engagements s'établissent comme suit :

2008	459 989 \$
2009	43 973
2011	29 315
	<u>533 277 \$</u>

## 14. FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans le bilan :

	2007	2006
Encaisse	990 255 \$	1 122 435 \$
Dépôts à terme	1 354 800	1 352 237
	<u>2 345 055 \$</u>	<u>2 474 672 \$</u>

Les intérêts versés par la Société au cours de l'exercice s'élèvent à 512 396 \$ (2006 : 550 480 \$).

Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles ont été acquises à un coût total de 3 248 125 \$ (2006 : 290 178 \$), dont un montant de 1 396 935 \$ (2006 : 52 244 \$) est inclus dans les charges à payer et frais courus au 31 août 2007. Des décaissements totalisant 1 903 434 \$ (2006 : 382 309 \$) ont été effectués pour l'achat des immobilisations corporelles.

**15. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS****Régimes de retraite**

La Société cotise aux trois régimes de retraite auxquels participent certains membres de son personnel. Deux de ces régimes sont à cotisations déterminées donnant droit à des prestations de retraite, de cessation de service et de décès, alors que l'autre est un régime interentreprises à prestations déterminées soit le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) du gouvernement du Québec. Ce régime comporte des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de la Société, imputées aux résultats de l'exercice, s'élèvent à 172 820 \$ (2006 : 180 905 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

**Provision pour les congés de maladie et les vacances**

	2007			2006
	Congés de maladie	Vacances	Total	Total
Solde au début	29 785\$	147 681\$	177 466\$	170 221\$
Charge de l'exercice	56 915	286 420	343 335	309 056
Prestations versées au cours de l'exercice	(59 162)	(296 671)	(355 833)	(301 811)
Solde à la fin	<b>27 538 \$</b>	<b>137 430 \$</b>	<b>164 968 \$</b>	177 466\$

**16. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS****Subventions à recevoir du gouvernement du Québec**

La juste valeur de la subvention à recevoir de 13 278 713 \$ ne peut être évaluée compte tenu de l'absence de marché pour ce type d'instrument financier.

**Dettes à long terme**

Compte tenu de l'actualisation des flux de trésorerie au cours du marché pour les titres de nature semblable quant à l'échéance et au taux d'intérêt, la juste valeur de la dette à long terme s'établit à :

	2007	2006
Valeur comptable	7 835 555 \$	8 861 928 \$
Juste valeur	8 078 956	9 261 805

**Autres instruments financiers**

Les valeurs comptables des actifs et des passifs à court terme ainsi que de l'encaisse réservée pour le maintien des actifs représentent une estimation raisonnable de leur juste valeur.

**17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

## EFFECTIF ET PERSONNEL RÉGULIER

L'effectif régulier autorisé de la Société compte 37 postes au 31 août 2007. La Société embauche aussi, sur une base occasionnelle, plus de 150 employés, principalement des préposé(e)s à l'accueil, des techniciens de scène et des caissières-téléphonistes.

### EFFECTIF RÉGULIER

CENTRE DE RESPONSABILITÉ	EFFECTIF
<b>Direction générale</b>	
Direction générale	2
<b>Sous-total</b>	<b>2</b>
<b>Direction de la programmation</b>	
Programmation	1
Services scéniques	10
<b>Sous-total</b>	<b>11</b>
<b>Direction du marketing</b>	
Communications	4
Accueil	1
Billetterie	9
<b>Sous-total</b>	<b>14</b>
<b>Direction de l'administration</b>	
Administration	5
Immeuble	5
<b>Sous-total</b>	<b>10</b>
<b>Total</b>	<b>37</b>

### PERSONNEL RÉGULIER AU 31 AOÛT 2007

#### Direction générale

**Ann Mundy**  
Directrice générale  
**Carole Hamel**  
Adjointe administrative

#### Direction de la programmation

**Michel Côté**  
Directeur de la programmation

#### Services scéniques

**Michel Desbiens**  
Chef de service  
**Jean Crépeau**  
Technicien aux services scéniques  
**Jean Pelletier**  
Chef machiniste  
Salle Louis-Fréchette  
**Robert Charbonneau**  
Chef sonorisateur  
Salle Louis-Fréchette  
**Serge Gingras**  
Chef éclairagiste  
Salle Louis-Fréchette

**Claude Taillon**  
Chef projectionniste  
Salle Louis-Fréchette

**Jean Bussièrès**  
Chef machiniste  
Salle Octave-Crémazie

**Robert Caux**  
Chef sonorisateur  
Salle Octave-Crémazie

**Denis Guérette**  
Chef éclairagiste  
Salle Octave-Crémazie

**Anne-Marie Perreault**  
Secrétaire

#### Direction de l'administration

**Jean-François Fusey**  
Directeur de l'administration

**Hélène Lévesque**  
Technicienne en administration

**Jean-Guy Morin**  
Technicien en administration

**Chantal Audet**  
Secrétaire-réceptionniste

**Christine St Louis**  
Secrétaire

#### Immeuble

**Albani Boudreau**  
Chef de service  
**Gaétan Roy**  
Frigoriste électricien A2

**Denis Delaunais**  
Ouvrier certifié en entretien

**Stéphane Blouin**  
Électricien

**Jacques Perron**  
Journalier

#### Direction du marketing

**Ann Mundy**  
Directrice du marketing  
**Geneviève Bergeron**  
Chef du service de l'accueil  
**Annick Courcy**  
Relationniste  
**Caroline Fortin**  
Chargée de projets  
**Constance Jalbert**  
Secrétaire

#### Billetterie

**Jean Lemieux**  
Chef de service  
**Michèle Bilodeau**  
Adjointe

**Élise Lapointe**  
Technicienne en administration

**Francine Pouliot**  
Caissière

**Johanne Yelle**  
Caissière

**Suzanne Huot**  
Caissière

**Valérie Hallé**  
Caissière

**Alexandre Boudreault**  
Caissier

**Célyne Painchaud**  
Secrétaire

# COMMANDITAIRES

La Société du Grand Théâtre de Québec tient à remercier particulièrement tous ses commanditaires et collaborateurs qui, par leur contribution financière ou par des services, ont aidé la Société à produire et à présenter des spectacles en 2006-2007.

## **PARTENAIRES FINANCIERS**

Alex Coulombe ltée (Pepsi)  
Charton-Hobbs  
Le Groupe Perrier du Canada  
Le Groupe Restos Plaisirs  
Le 47<sup>e</sup> Parallèle  
Unibroue

## **FOURNISSEURS DE SERVICES**

Auberge L'Autre Jardin  
Cafétérias de la Capitale  
CITF-FM  
CKRL-MF  
Éditions à quatre mains  
Floralies Jouvence  
Hôtel Château Laurier  
Hôtel Lœws Le Concorde  
Le Journal de Québec  
Le Soleil  
Musique Richard Gendreau  
Productions Sadéfil  
Rythme FM 91,9  
Société Radio-Canada  
Télé-4  
Voir Québec



# CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Conformément au règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec a adopté, le 20 septembre 1999, son propre code d'éthique et de déontologie. Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours du dernier exercice financier. En vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, ce code doit être publié dans le rapport annuel.

## OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le Code de déontologie de la Société du Grand Théâtre de Québec a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité des administrateurs et de favoriser la transparence au sein de la Société.

Le Code de déontologie s'applique aux administrateurs définis comme étant les membres du conseil d'administration et la directrice générale de la Société.

## PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

L'administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par les lois et les règlements ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les règles et les principes les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre les décisions indépendamment de toute considération de partisanerie politique. En outre, le président du conseil et la directrice générale doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit dénoncer à la Société tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

La directrice générale ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association, mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'elle y renonce ou en dispose avec diligence.

La directrice générale n'a droit, pour l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci. Si elle est désignée par le répondant pour agir à titre de membre du conseil d'administration d'une autre entité, elle doit faire remise au répondant des jetons de présence et des autres honoraires reçus de l'autre entité.

Tout autre administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération ou à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait aussi visé.

L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Société avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

La directrice générale doit exercer ses fonctions de façon exclusive, sauf si le conseil la nomme ou la désigne aussi à d'autres fonctions. Elle peut, toutefois, avec le consentement du président du conseil, exercer des activités didactiques pour lesquelles elle peut être rémunérée et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

Le président du conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

## L'ADMINISTRATEUR AYANT CESSÉ D'EXERCER

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de la Société.

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société, ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public. La Société ne peut quant à elle traiter avec cet administrateur dans les circonstances ci-haut indiquées.

## MESURES DE PRÉVENTION

L'administrateur doit, dès sa nomination, prendre connaissance des dispositions du Code de déontologie et attester qu'il en a pris connaissance. Il doit en outre déclarer les intérêts directs et indirects qu'il détient dans des entreprises, organismes et associations susceptibles de le placer en situation de conflit d'intérêts. Il doit également signaler toute modification survenant en cours de mandat.

L'administrateur doit indiquer les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, leur nature et leur valeur dès qu'ils prennent naissance.

L'administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt et celui de la Société doit identifier toute situation potentielle ou réelle de conflit d'intérêts et en informer les membres du conseil. Il doit alors s'abstenir de participer à toute décision et délibération portant sur cet organisme, cette entreprise ou cette association et se retirer pour la durée des délibérations et du vote. Cette déclaration est contresignée au procès-verbal de la réunion des membres.



Grand Théâtre  
de Québec

Québec 

269, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE EST, QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 2B3

[www.grandtheatre.qc.ca](http://www.grandtheatre.qc.ca)